



RUELLE
— SUR —
TOUVRE

GUIDE

**E | NOUVEAUX
S | HABITANTS**



INFOS PRATIQUES

ÉDITO

Vous venez de choisir Ruelle sur Touvre pour y habiter. Je vous félicite de votre choix. Toute l'équipe de la Mairie vous souhaite la bienvenue.

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations essentielles pour votre quotidien à Ruelle sur Touvre. Vous y découvrirez un nouvel environnement où la vie associative, culturelle et sportive, est particulièrement riche.

Ruelle sur Touvre est une ville de caractère où il fait bon vivre. Son passé et son actualité industrielle, son patrimoine, son dynamisme et les nombreux projets en cours et à venir vous séduiront, à coup sur, de jour en jour.

Ce guide est destiné à faciliter vos démarches mais également à favoriser une parfaite arrivée dans notre ville.

Néanmoins, les services municipaux et vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser.

Michel TRICOCHÉ,
Maire de Ruelle sur Touvre

01. L'HISTOIRE DE
RUELLE SUR TOUVRE p.4-5

02. DÉCOUVRIR
LA VILLE p.6-7

03. CONSEIL MUNICIPAL
ET SERVICES p.8-11

04. LES
INFRASTRUCTURES p.12-21

05. INFOS
PRATIQUES p.22-35

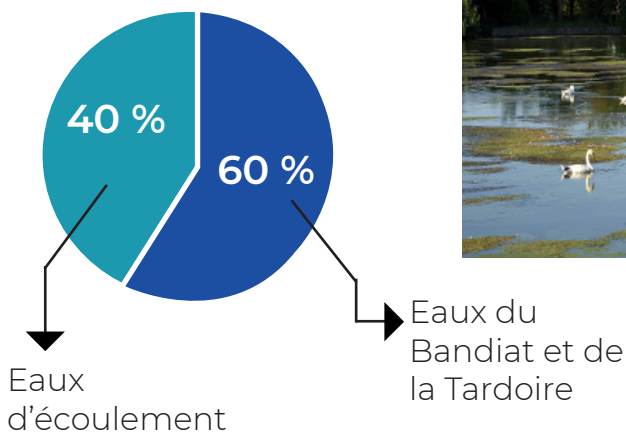
01.

L'HISTOIRE DE RUELLE SUR TOUVRE

L'histoire de la ville est riche de son activité industrielle, mais également de la proximité de la Touvre. Son patrimoine fortement marqué par ces deux éléments mérite plus qu'un détour...



LA TOUVRE



D'abord souterraine, la rivière surgit à Touvre sous forme de quatre sources : Le Bouillant, Le Dormant, La Lèche et la Font Lussac, apparues à la suite du tremblement de terre de Lisbonne en 1755.

Deuxième résurgence française, la profondeur des sources de la Touvre demeure mystérieuse, malgré les nombreuses expéditions de plongeurs-spéléologues.

Avec température basse et constante de 12°, cette eau riche en oxygène est particulièrement favorable au développement des truites farios et des anguilles. La pêche fut donc l'une des ressources principales des habitants.

LA FORGE A CANON

Créée à partir de 1751 par René, Marc, Marquis de Montalembert (1714 / 1800) après qu'il eût fait l'acquisition de deux moulins se faisant face sur les rives de la Touvre en 1750.



Le plus important des deux avait servi à la fabrication du papier, l'autre, plus modeste, était un simple moulin à blé et leur site comportait un terrain de sept hectares suffisant pour l'implantation de la Forge qu'il se devait de construire afin d'honorer une importante commande de 800 canons destinés à la Marine Royale.

DÉCOUVRIR LA VILLE

Chef-lieu de canton, quatrième ville de Charente, notre commune compte aujourd'hui 7734 habitant.e.s (recensement 2015), répartis sur une superficie de 1066 hectares, au sein de l'agglomération du Grand Angoulême.

Forte d'une histoire économique et sociale autour de la fonderie, devenue DCN puis DCNS et depuis peu Naval Group, notre ville se tourne résolument vers l'avenir...

DES SERVICES ADAPTÉS POUR NOS CITOYEN.NE.S

La ville vous propose de nombreux équipements et services : théâtre, médiathèque, complexe sportif du site de la Porte, aire de jeux et de loisirs...

Riche d'un tissu associatif très développé et particulièrement actif, la ville mise aussi sur vos enfants. Le secteur enfance-jeunesse est ainsi l'une de ses priorités : outre la crèche municipale qui accueille plus de 35 enfants, nos petit.e.s Ruellois.e.s bénéficient également d'un accueil au sein du Relais d'Assistantes Maternelles. Dès lors qu'ils sont scolarisés, vos enfants peuvent profiter de l'Accueil Loisirs Enfants (basé sur la ville voisine de l'Isle d'Espagnac), puis des animations proposées par l'Animation de quartier pendant les vacances scolaires.

LA VILLE ET SES PROJETS

Ruelle sur Touvre s'engage dans de nombreux projets structurants afin d'accroître de plus en plus sa qualité de vie.

La réhabilitation du quartier de la gare par la construction de nouveaux logements sociaux mais également la création d'une Maison de santé ont ouvert la voie en 2011 et la ville a aujourd'hui d'autres projets, dont

l'aboutissement est imminent.

La reconversion en zone d'habitat et d'activité économique des anciens sites industriels des Seguins et Ribéreaux, est sur le point d'éclorre.

De longues années d'études et de travaux d'aménagement ont été nécessaires afin de respecter le cadre et les normes environnementales et rouvrir ce site magnifique situé au bord de Touvre, aux Ruellois.e.s.

Le quartier du plantier du Maine-Gagnaud devrait prochainement évoluer également par la création d'une nouvelle centralité ruelloise mixant habitat, commerce, espace public et services à la personne et les élu.e.s travaillent activement pour redynamiser le centre-ville, tant en termes d'habitat que de commerces . Une large étude dédiée à la circulation, aux stationnements et aux cheminements doux est en cours. Villement n'est pas oublié avec une première réalisation en entrée du quartier « Le square des 3 cabanes ».

Enfin, Ruelle sur Touvre s'engage sur le terrain du tourisme de proximité avec un travail engagé autour des chemins de randonnée et de la valorisation de la Touvre.

Ruelle sur Touvre est jumelée avec les villes de :
Amstetten en Autriche (depuis 1992)
Roudnice nad Labem en République tchèque (depuis 1993)
Banbridge en Irlande du nord (depuis 1994)
Albaïda en Espagne (depuis 1997)

03.

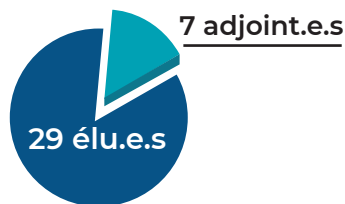
CONSEIL MUNICIPAL ET SERVICES

La ville de Ruelle sur Touvre ce sont aussi des élu.e.s et du personnel compétent à votre service.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Tous les premiers lundis du mois, il se réunit pour prendre les grandes décisions qui concernent la ville et s'exprimer sur les dossiers portés au niveau de l'agglomération du GrandAngoulême.

Le Conseil municipal ce sont 7 commissions et 3 ateliers, présidés par le Maire, dont les adjoint.e.s et conseillers municipaux délégués ont la charge.



COMMISSIONS MUNICIPALES

Les élu.e.s se réunissent régulièrement à l'occasion de commissions municipales. Elles permettent aux élu.e.s d'étudier différents dossiers en lien avec la thématique de leur commission, de présenter les dossiers qui seront exposés en conseil et d'approfondir les sujets.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Le CME de Ruelle sur Touvre est composé de 18 jeunes élu.e.s parmi les enfants de la commune scolarisés en CM1 et CM2. Les jeunes élus ont un mandat de deux ans et le CME est donc renouvelable pour moitié tous les ans. Ils œuvrent à travers leurs projets et actions, visant l'amélioration du cadre de vie des jeunes citoyen.ne.s dans notre commune.

PERMANENCES

Les élu.e.s de Ruelle sur Touvre proposent des permanences ouvertes à tou.te.s dans les différents quartiers de la ville, le samedi matin de 10h à 12h.



Retrouvez les délibérations et le calendrier des permanences sur le site internet de la ville

www.ville-ruellesurtouvre.fr

TRICOCHÉ Michel, Maire

Adjoints : DUBOIS Karen, PERONNET Yannick, DESCHAMPS Catherine, VALANTIN Jean-Luc, DELAGE Patrick, GERVAIS Lydie, DUPONT Alain

LES SERVICES

SERVICE ADMINISTRATIF ET D'ACCUEIL



Un service en ligne, aussi complet soit-il, ne remplace pas le contact humain. N'hésitez pas à contacter les agent.e.s de la Mairie ou à vous rendre à l'hôtel de ville. Un personnel chaleureux et compétent se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Les heures d'ouverture de la mairie sont les suivants :
lundi 8H30-12H00 et 13H30-18H30
mardi, mercredi et jeudi 8H30-12H00 et 13H30-17H30
vendredi 8H30-12H00 et 13H30-16H30



Mairie Place Auguste Rouyer 16600 Ruelle sur Touvre
05.45.65.62.95 / Fax : 05.45.65.77.39
mairie@ville-ruellesurtouvre.fr / www.ville-ruellesurtouvre.fr

SERVICE DES CIMETIÈRES

La commune de Ruelle sur Touvre comprend deux cimetières : le cimetière de la croix rompue (rue du souvenir) et le cimetière Jean Fils (rue Jean Fils).



M. MONTORIOL
05 45 65 25 86
(ou accueil 05 45 65 62 95)

m.montoriol@ville-ruellestouvre.fr

SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

La ville de Ruelle sur Touvre compte six établissements scolaires, une crèche, un RAM, un centre de loisir et l'animation de quartier.



V.ROUSSEAU
05.45.65.89.36
v.rousseau@ville-ruellesurtouvre.fr



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale intervient en faveur des personnes démunies, des personnes âgées et des personnes handicapées

Ouvert au public du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Et le Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Accueil individualisé sur rendez-vous : lundi 9h-12h / mardi 14h-17h / jeudi 9h-12h / vendredi 14h-16h.



J.VRILLAUD
05 45 65 85 40
j.vrillaud@ville-ruellesurtouvre.fr

SERVICE URBANISME ET GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Retrouvez toutes les informations relatives à l'urbanisme de votre ville, que vous soyez un particulier ou un professionnel.



I.DELAGE
0545658545
i.delage@ville-ruellesurtouvre.fr



Retrouvez tous les documents
utiles sur le site de la Mairie de
Ruelle sur Touvre :

www.ville-ruellesurtouvre.fr

04.

LES INFRASTRUC- TURES

Ruelle sur Touvre ce sont 90 entreprises et commerces sur la commune, 61 associations mais aussi...

LE THÉÂTRE JEAN FERRAT

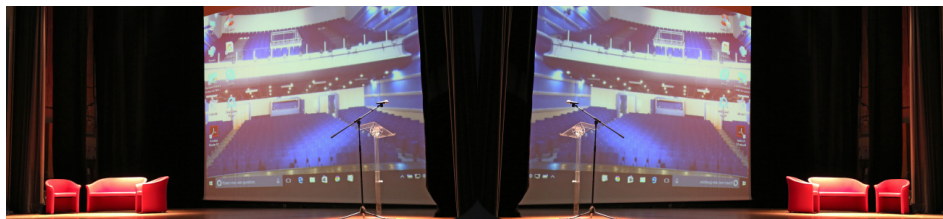
Rénové en 2007, le théâtre de Ruelle sur Touvre peut accueillir 640 personnes. Il a obtenu le label "Tourisme handicap" en 2008 grâce à la mise en œuvre de moyens assurant un accueil de qualité et l'accessibilité pour les personnes handicapées quel que soit le handicap présenté (moteur, visuel, auditif, mental).

Devenu Théâtre Jean Ferrat en septembre 2012, il accueille au fil des saisons culturelles, de septembre à juin, des spectacles et des événements variés, de toutes les couleurs et pour tous les goûts !!

Il peut aussi accueillir conférences, rencontres, séminaires et colloques grâce au salon qui le jouxte.



Place du Champ de Mars, 16600
Ruelle sur Touvre



LA MÉDIATHEQUE MÉDIAPORTE

Vous pouvez emprunter jusqu'à 20 documents pour une période de 3 semaines, dans les limites suivantes :

- 10 imprimés (livres ou revues),
- 6 CD,
- 2 livres-CD
- 2 DVD

À votre disposition, un espace pour jouer à la Wii U avec un choix de 52 jeux !

Horaires d'ouverture

- Lundi fermé
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 10h-18h
- Jeudi fermé
- Vendredi : 14h-19h
- Samedi : 9h-13h

(Pendant les vacances scolaires les samedis sont fermés)



05.45.65.34.89
15 rue de Puyguillen, 16600
Ruelle sur Touvre
mediaporte@ville-ruellesur-touvre.fr

LE SPORT

3 stades, 3 gymnases, 1 complexe sportif
1 base de canoë, 1 pas de tir à l'arc, 1 piste d'athlétisme, 1 terrain de pétanque... Autant dire que la ville est bien équipée. L'ensemble de ces infrastructures permet de proposer une offre riche et diversifiée aux Ruellois.e.s et attire également plus largement des sportif.ve.s des communes voisines.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Gymnase de Puyguillen** (Collège, Lep, Basket, Volley, Tennis, Escalade, Athlétisme, Hand)
- **Terrain de pétanque La Combe Aux Loups**
- **Base de canoë**
- **Complexe Colette Besson** (Tennis, Judo, Karaté, Yoga, remise en forme, Qi Gong, Ski, Cyclisme, Tir À L'arc).
- **Parc de tir à l'arc La Combe Aux Loups**
- **Stade de Vaugeline** (Foot)
- **Stade Des Grands Champs** (Foot)

LES AIRES DE JEUX

La commune a investi dernièrement pour proposer des aires de jeux aux enfants et aux plus grands. On vous propose ainsi différents espaces. Certains sont amenés à évoluer dans le respect des normes en vigueur et pour votre confort. Des contrôles de sécurité et de conformité sont réalisés annuellement.

Localisation :

- **Cité de Villement** : 1 city parc et des jeux pour enfants
- **Site de la porte** : 1 city parc, skate parc, jeux pour tous, 2 terrains de pétanque, table de ping-pong et tyrolienne
- **Square de la mairie** : jeux pour enfants



AIRE DE LOISIRS, SITE DE LAPORTE



5 à 10 KM, 2016



FÊTE DU SPORT, 2018



CLUB DE FOOT, 2017

Tout au long de l'année de nombreuses manifestations sportives sont organisées dans la ville : Course cycliste nocturne, 5 à 10km, fête du sport...et bien d'autres encore...

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

La ville de Ruelle sur Touvre compte deux écoles maternelles et deux écoles élémentaires...



École maternelle
Chantefleurs



272, Rue de
Chantefleurs
16600 Ruelle
sur Touvre

05.45.68.67.39.
ce.0160911d@ac-poitiers.fr

École maternelle
du centre



2, Rue Raspail
16600 Ruelle
sur Touvre
05.45.65.40.02.

ce.0160290d@ac-poitiers.fr

École élémentaire
Robert Doisneau



2, Rue Paul
Gros
16600 Ruelle
sur Touvre

05.45.65.40.98.
ce.0160286z@ac-poitiers.fr

Ecole élémentaire
Jean Moulin



2030, Route
de Gond-Pon-
touvre

16600 Ruelle sur Touvre
05.45.68.21.89
ce.0160273k@ac-poitiers.fr

Les écoles proposent des services de garderies. Pour plus de renseignements rapprochez-vous du service enfance & jeunesse



Collège Norbert Casteret



Cité Scolaire de Puyguillen
05.45.65.62.89.
ce.0160094r@ac-poitiers.fr
Site internet :
<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-ruelle/>

Lycée des métiers Jean Caillaud



Rue de Puyguillen,
05-45-65-74-74.
ce.0160036c@ac-poitiers.fr
Site internet :
<http://www.lyceejeancaillaud.fr/>

...ainsi qu'un collège et un lycée professionnel.

LA CRÈCHE

Située au 357 rue Emile Roux, le multi accueil "Les petits pieds de Ruelle" bénéficie d'un cadre agréable, entourée d'un parc arboré. L'établissement offre 35 places d'accueil aux parents qui résident ou sont propriétaires sur la commune de Ruelle sur Touvre lors de l'admission de l'enfant. Néanmoins, selon les disponibilités de la structure, des places peuvent être ouvertes aux familles hors commune en privilégiant les artisans, commerçants, travailleur de la commune. Il propose deux modes d'accueil à temps plein ou occasionnel.

Il est ouvert du lundi au jeudi de 07h30 à 18h15 et le vendredi de 07h30 à 17h45.



357 rue Emile Roux
16 600 Ruelle sur Touvre:
05.45.65.53.83
05. 84.32.74.46
creche-ruelle@orange.fr

LE RAM LES PITCHOUNETS

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM), "Les Pitchounets", est situé dans l'ancien logement de fonction de l'école Jean Moulin du quartier de Villement au 1978 rue du Gond Pontouvre à Ruelle sur Touvre.

Des ateliers d'éveil sont proposés aux Assistantes Maternelles et aux enfants accueillis tous les mardis et vendredi de 09h30 à 11h30.

L'animatrice du RAM est disponible pour toutes les personnes qui désirent des renseignements sur les différents modes d'accueil, les droits et devoirs du parent employeur et la profession d'Assistante Maternelle.



Renseignements : au RAM, Service Petite Enfance du SIVU Enfance et Jeunesse au 05.45.68.79.58 (situé à la maison de la Petite Enfance à l'Isle d'Espagnac)

LE SIVU

Les mercredis et pendant les vacances, c'est le Syndicat Intercommunal à Vocation unique (SIVU) en faveur de l'Enfance et la Jeunesse qui prend le relais de l'accueil périscolaire. Il propose les services d'un Centre de loisirs (ALE), d'une Animation jeunesse (pré-ados et ados), ainsi qu'un Relais d'Assistant.e.s Maternel.le.s (RAM), « Les Pitchounets ».

Crée en 2006, ce syndicat est un établissement public de coopération intercommunale. Basé sur le site scolaire des Mérigots à l'Isle d'Espagnac, il regroupe 4 communes : Ruelle sur Touvre, L'Isle d'Espagnac, Mornac et Touvre, et a pour objet d'exercer des missions d'éducation, d'accueil de proximité, de découverte, d'animation en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.



5 rue de l'école
16340 l'Isle d'Espagnac.
05.45.38.61.81.
05.45.39.07.24.

sivu@sivuenfancejeunesse16.fr
<https://www.sivuej16.fr/>



MAISON DE SANTÉ

Une maison de santé ou un pôle de santé rassemble dans un secteur donné, plusieurs professionnel.le.s de soins de santé primaire : médecins généralistes, infirmier.e.s, kinésithérapeutes, orthophonistes, psychologues, podologues, diététicien.ne.s... et des travailleurs sociaux unis par une charte, un projet et des objectifs opérationnels concernant la santé des patients.

Pourquoi l'avoir créée à Ruelle sur Touvre ?

Cet établissement permet de répondre à la demande de la population ruelloise d'accéder à un service de santé regroupé, coordonné et central ; mais aussi de répondre aux besoins des professionnel.le.s de santé de se regrouper pour faire évoluer leur pratique médicale.

La Maison de santé pluridisciplinaire du Val de Touvre prend en compte les intérêts :

- de santé publique (qualité de l'accueil et des soins, réponse à l'urgence et permanence des soins, éducation à la santé et prévention, lieu de formation universitaire,..) ;
- pour la population (structure de soins performante, facilement accessible, prise en charge globale et suivi des patients par une mise en commun des dossiers médicaux) ;
- pour les professionnel.le.s (motivation par la prise en charge de la population d'un secteur, mutualisation des contraintes, valorisation par le rôle d'accompagnateur de jeunes en formation avec un statut d'enseignant universitaire, confort du travail en équipe, possibilité d'adaptation du temps de travail,...)

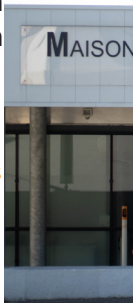
Implantation



45 rue de Puyguillen sur le site de la Porte. D'anciens bâtiments, jadis Centre des apprentis de la Marine, ont été rénovés, à proximité du centre-ville et desservis par les transports en commun.

Coordonnées Maison de Santé Pluridisciplinaire : 05.45.65.77.81

Accès: Ligne 1 et 2, arrêt « Mme CURIE »



MAISON DE RETRAITE

Il existe à Ruelle sur Touvre une maison de retraite, l'EPHAD Les Carreaux, habilitée à l'Aide sociale.



Rue Gabriel QUEMENT
16600 Ruelle sur Touvre
05 45 68 63 10
lescarreaux@residencemutualiste16.fr

LES SÉNIORS

Les plus de 60 ans représentent un peu plus de 30 % de la population de Ruelle sur Touvre.

Nos séniors sont bien présents à Ruelle sur Touvre, parfois même très actifs.

Aussi la mairie met-elle naturellement en place différents services adaptés.

Intérêt, soutien pour nos aîné.e.s, solidarités envers les plus démunis.e.s, la ville propose différents accompagnements en fonction des besoins de chacun.



Pour les personnes âgées, la ville propose aussi :

- La délivrance de la carte Age d'Or de la STGA (abonnement de transport)
- Le spectacle / repas de fin d'année ou un spectacle dans l'année
- Un accompagnement spécifique pendant l'été (plan canicule)
- Une navette pour les déplacements tous les jeudis
- Un accompagnement dans les démarches administratives

05.

INFOS PRATIQUES

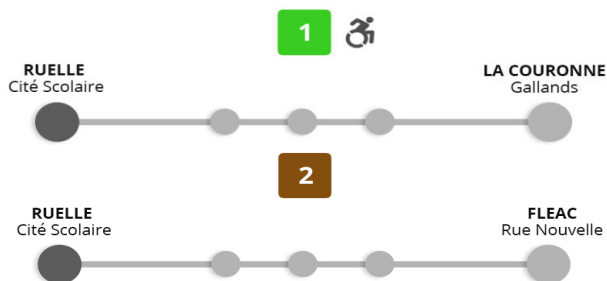
Retrouvez ici toutes les informations utiles à votre vie quotidienne à Ruelle sur Touvre.



VOS

TRANSPORTS

BUS

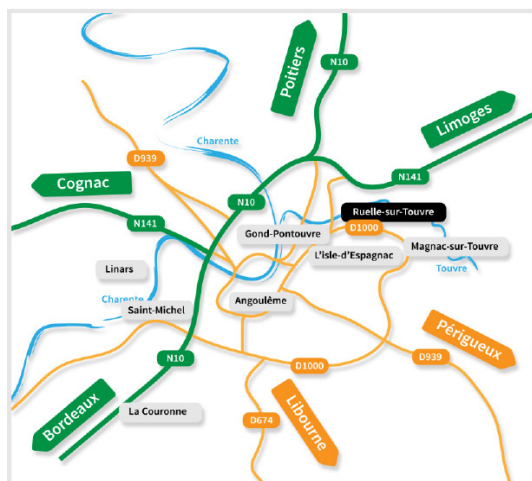


Le service de bus STGA est géré par la communauté d'agglomération du GrandAngoulême.

**BIENTÔT :
LE BUS À HAUT NIVEAU
DE SERVICES**

Consulter les horaires sur www.stga.fr

AXES ROUTIERS



Les axes routiers en direction de notre commune sont : La N10 entre Bordeaux et Poitiers, la N141 entre Limoges et Cognac, la D1000.

TRAIN

Pour rejoindre Ruelle sur Touvre en train il faut s'arrêter en gare d'Angoulême. Ruelle dispose également d'une gare sncf desservie par des TER. (actuellement à l'arrêt)



VOS

DÉCHETS

La gestion des déchets (collecte, distribution de sacs) est gérée par la communauté d'agglomération du GrandAngoulême.

Jours de collecte :

Le mercredi matin (bac ou sac à présenter la veille au soir)

Sauf pour les Grands axes : Avenues Salengro, Jaurès, Wilson, Foch et Route de Gond-Pontouvre, collecte **le mercredi soir à partir de 20h**

Pour les sacs jaunes : collecte le mardi soir à partir de 20h

Mise à disposition de bac individuel :

Si vous résidez en habitat individuel, que vous ne disposez pas de bac déjà fourni par Grand Angoulême, demandez votre bac individuel.



Appeler le N° Vert 0 800 77 99 20

Vente de composteur
N° Vert 0 800 77 99 20

24

Collecte du verre :

Emplacements des containers verre :

- Place de la Gare
- Place du Champs de Mars
- Place Montalembert
- Rue Paul Langevin
- Place des Riffauds
- Parking restaurant Naval Group
- Parking Quai Militaire
- Entrée Villement
- Face Foyer Fissac
- Hôtel de retraite

Pour plus de renseignements:
<http://www.pluspropremaville.fr>
Attention, les sacs noirs ne sont plus distribués. La campagne de distribution des sacs jaunes se fait de septembre à janvier (octobre pour Ruelle).

Déchetteries :

Végétaux, bouteilles plastiques, piles, ampoules, ferrailles, gravats, huiles végétales et minérales, vos déchetteries vous accueillent :

En hiver ; du 15 octobre au 14 mars : **du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30**

En été ; du 15 mars au 14 octobre : **du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Le samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30**



Déchetterie de L'Isle D'Espagnac

Z.I. n°3 – avenue Maryse Bastié - 05 45 69 30 70



Aire communale de dépôt de tailles de branches

Au dessus du cimetière Jean Fils. Contacter la Mairie : 05 45 65 62 95



Plateforme des déchets verts (dépôts de végétaux) :

Ecopôle de Fregeneuil – rue du Port Thureau à Angoulême



Recyclage des vêtements :

Sur notre commune dans les bornes Relais Gironde



Enlèvement des encombrants :

Le GrandAngoulême vient chez vous vous débarrasser des encombrants (canapé, meubles, électroménager...) sur rendez-vous.

Contactez le 0 800 77 99 20 - Plus de renseignements : <http://www.pluspremauville.fr/collecte-des-encombrants/>



VOTRE

MARCHÉ



Le jeudi de 8h à 12h30 / Le dimanche de 8h à 12h30
Place Montalembert.



VOTRE SÉCURITÉ

Ruelle sur Touvre a équipé ses structures recevant du public en défibrillateurs automatisés externes (DAE). Cette démarche est essentielle pour optimiser les chances de survie, grâce à une action d'urgence rapide, raccourcissant le temps entre la survenue de l'arrêt cardiaque et le délai du choc électrique, et ainsi optimiser les chances de survie.

Emplacements :

- **Site de la Porte** - 115 rue de Puyguillen (Entrée Rez de chaussée ski et couloir vestiaires à côté remise en forme)
- **Gymnase de Puyguillen** (Bureau salle bleue) - 872 rue de Puyguillen
- **Gymnase du centre** (côté sono)- rue de la Vergnade
- **Stade des Grands Champs** - 211 rue Emile Roux
- **Stade de Vaugeline** (vestiaire arbitre)- Rue du Champ de tir
- **Centre Culturel** (Entrée club house) - place du Champ de Mars
- **Mairie de Ruelle sur Touvre** - place Auguste Rouyer
- **Hall d'entrée Médiathèque** - Route de Puyguillen
- **Entrée Salle Léo Lagrange**- rue Léo Lagrange
- **Devant l'entrée du Crédit Mutuel** - Avenue Jean Jaurès



LES ÉQUIPEMENTS À **VOTRE** DISPOSITION

Vous êtes un particulier, et souhaitez louer la salle Léo Lagrange pour un de vos événements ? Vous trouverez le dossier de réservation en ligne sur le site de la ville.

Vous êtes une entreprise, une association et souhaitez louer une des salles de la commune, pour une de vos manifestations ? (Théâtre Jean Ferrat, Salon du centre culturel, Salle Léo Lagrange)

Veillez contacter le service vie associative, pour compléter un formulaire de réservation, ou complétez le en ligne sur le site de la Mairie : «www.ville-ruellesurtouvre.fr »

Votre dossier complet doit être adressé, trois semaines avant la date de votre réservation (dernier délai) à :



Antoinette Lebeau

05 45 65 89 37

a.lebeau@ville-ruellesurtouvre.fr



VOS

DÉMARCHES

Inscription listes électorales :

Doivent se présenter à la Mairie, auprès de l'accueil, munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile avant le 31 décembre de l'année en cours :

- Les personnes qui désirent s'inscrire sur la liste électorale,
- Les nouveaux.elles arrivant.e.s,
- Les personnes déjà inscrites mais qui ont changé d'adresse à l'intérieur de la commune
- Les jeunes gens ayant atteint 18 ans ou qui atteindront cet âge avant le 28 février de l'année suivante pour vérifier leur inscription devenue désormais automatique.

Ces différentes inscriptions prendront effet à compter du 1er mars de l'année suivante.

28

Procuration :

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote, de se faire représenter, par un électeur.rice inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance

Retrouvez les procédures pour toutes les autres démarches sur le site Internet de la ville www.ville-ruellesurtouvre.fr ou à l'accueil de la Mairie

Déménagements, travaux ... les démarches à faire :

Lorsque vous déménagez, effectuez des travaux et avez besoin d'occuper le domaine public vous devez impérativement effectuer une demande d'autorisation d'occupation du domaine public ou d'arrêté de circulation.

Attention, les demandes doivent impérativement être accompagnées d'un plan du cadastre et envoyées en mairie dans un délai de 5 jours précédant l'événement. Toute demande non accompagnée de plan sera refusée.

Quels sont les renseignements à fournir ?

- Date et créneau horaire d'occupation du domaine public
- Indication du n° de voirie et de rue
- Véhicules (nombre et tonnage)
- Durée prévue d'occupation des lieux
- Volume du déménagement

Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour déménagement/emménagement.

Vous pouvez obtenir le formulaire sur le site de la ville. Ce formulaire peut également être retiré en mairie. Le policier municipal est chargé de prendre contact avec les demandeurs pour évaluer la signalisation nécessaire et rédiger l'arrêté du Maire.

Déclaration préalable à une vente au déballage

La vente au déballage est la vente de marchandises effectuées dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public de ces marchandises : bric à brac, vide maison... Le régime s'applique que les vendeurs soient des professionnels ou des particuliers. Une déclaration préalable doit être faite en mairie, selon la procédure suivante.

Déménagements, travaux ... les démarches à faire : (suite et fin)

Dans un certain nombre de cas, une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée avant de démarrer les travaux (code de l'urbanisme articles R421-9 à R421-12).

Elle permet à la mairie de vérifier que le projet de travaux respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur (PLU). D'une manière générale, elle concerne la réalisation d'aménagement de faible importance voire liste ci-dessous :

- Travaux sur une maison ou une annexe (garage, véranda, abri de jardin...)
- Création et changement de porte/fenêtre/toiture
- Construction d'une piscine
- Changement de destination d'une construction
- Construction d'une clôture
- Ravalement des façades

La durée de validité d'une Déclaration Préalable, après accord, est de 3 ans.

Construire certains ouvrages sans déclaration de travaux constitue une infraction au Code de l'urbanisme.

Un agent de l'État peut dès lors constater l'infraction en déposant un procès-verbal et demander auprès du tribunal de grande instance :

- L'arrêt des travaux : toutes les mesures peuvent être prises dans ce sens
- Une démolition de la construction ;
- Ou une mise aux normes des travaux (article L. 480-14 du Code de l'urbanisme).



VOISIN.E.S

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses s'enveniment, quelques règles essentielles de bon voisinage doivent également être respectées...

Stop aux bruits inutiles

En application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers, au moyen d'appareils à moteur générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les travaux bruyants réalisés à l'occasion de chantiers de travaux publics ou privés effectués sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits du lundi au vendredi de 20h à 7h (sauf dérogations), les dimanches et jours fériés (sauf les "interventions d'utilité publique d'urgence").

Attention ! Cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps qu'on le veut dans les horaires autorisés.



VOS CONFLITS

Conciliateur de justice

Présent en mairie le 1er et le 3ème vendredi du mois de 9h00 à midi, le conciliateur a pour mission de trouver une solution amiable concernant un différend entre deux parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il ne peut intervenir qu'avec l'accord des parties et pour une durée limitée à un mois.

Son champ d'intervention couvre les problèmes de voisinage, les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, les litiges de la consommation, les impayés, les malfaçons de travaux.

OMEGA

Rien ne va plus !!! Et si vous faisiez appel à un médiateur social... Créée en 1998, OMEGA réunit l'ensemble des municipalités de l'agglomération et des entreprises de missions de service public, qui ont souhaité se doter d'un dispositif de médiation sociale

- Vous avez un différend avec votre voisin ?
- Vous avez du mal à payer vos factures d'eau, d'électricité, de gaz ?
- Vous vous sentez impuissant face au fonctionnement complexe des administrations ?

Intervenant sur l'ensemble de votre commune, ils peuvent être directement sollicités par les habitants ou les associations.



Pour demander leur intervention ou pour simplement vous informer, les médiateurs se tiennent à votre disposition au 05 45 38 69 83

NUMÉROS UTILES

Caisse d'allocation familiale	0 810 25 16 10
Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)	36 46
Centre Hospitalier d'Angoulême / Girac	05 45 24 40 40
Centre Hospitalier Camille Claudel	05 45 67 59 59
Centre d'Alcoologie de la Charente	05 45 67 01 99
Drogue, alcool, tabac info service	05 49 45 71 71
Pharmacie Gin, Ruelle sur Touvre	05 45 68 43 10
Pharmacie Thurin, Ruelle sur Touvre	05 45 65 41 18
Pharmacie De Villement, Ruelle sur Touvre	05 45 68 32 89
ERDF	05 79 90 01 58
SEMEA (EAU)	05 45 37 37 37
GrandAngoulême	05 45 38 00 60

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18
SAMU	15
POLICE	17
Accueil des sans abris	115
Hôtel de Police d'Angoulême	05 45 39 38 37
Bureau de Police d'Angoulême Ouest	05 45 23 51 41
Centre anti-poison (Poitiers)	05 49 45 71 71
Sida info service	0 800 840 800
Viols Femmes Informations	0 800 05 95 95
Dispositif départemental « Violences conjugales »	0 800 16 79 74
Inspection du travail de la Charente	05 45 66 68 88
Cellule de recueil information pré-occupante du Conseil général	05 45 90 76 32
Enfants maltraités	119
Enfants disparus	116 000
Association pour la protection, l'information et la défense de l'Enfance	05 45 61 20 02

ADRESSES UTILES

Théâtre Jean Ferrat	Place du champ de mars
Université Populaire	Place du champ de mars
Salle Léo Lagrange	rue Léo Lagrange
Salle omnisport centre	Place du champ de mars
Terrain de tir à l'ar	route de Champniers
Stade Léo Lagrange	rue Léo Lagrange
Stade Vaugeline	rue Vaugeline
Base canoé kayak	rue des Seguins
Complexe Colette Besson	147 rue de Puyguillen
Site de La Porte	rue de Puyguillen
Terrain de Pétanque	route de Champniers
Complexe sportif de Puyguillen	872 place de Puyguillen
Secours populaire	65 rue de Puyguillen
Le logis de Fissac	673 route de Gond-Pontouvre
Gare	Place de la gare
La Poste	115 rue Camille Pelletan



RUELLE

— SUR —
TOUVRE